

~~CA 15/07/2020~~

Tarifs applicables à partir du 16/07/20-21/04//2021 suite à la CFVU du 01/04/2021 et au CA du 20/04/2021

-SERVICE FORMATION PROFESSIONNELLE ET ALTERNANCE

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L613-3 et suivants, L711-1, L719-4, R613-32 et suivants ;
Vu le code du travail, et notamment ses articles L6111-1 et suivants, L6411-1 et suivants, et R6111-1,
Vu la loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel,
Vu les statuts de l'Université de Bretagne Sud,
La tarification est présentée en accord avec les Directeurs de Composantes

PARTIE A - Tarifs Reprise d'études

LE TARIF S' ENTEND:

- droits d'inscription universitaire non inclus
- par année de formation avec contrat ou convention de formation continue
- avec suivi, accompagnement et ingénierie en formation continue
- avant remise possible par la commission d'exonération

Domaines Sciences, Technologies, Santé, Droit, Économie, Gestion, Lettres , Langues, Sciences Humaines et Sociales	
DUT BUT 1 ère année	5 600 €
DUT et BUT 2 ème année	4 600 €
DUT et BUT année spéciale	4 600 €
Licence Professionnelle hors IUT Lorient	5 000 €
Licences Professionnelles IUT de Lorient	6 860 €
Licence 1 ère, 2 ième, 3 ième année	2 500 €
Master 1 *	4 000 €
Master 2 *	5 000 €
Cycle École d'ingénieurs. Par année *	7 000 €
Tarifs spécifiques	
Master 1 et 2 Gestion des Ressources Humaines	5 500 €
Master 2 Mention Ingénierie des Systèmes Complexes, parcours Gestion et Pilotage de la Production Optimisation de la Production et Pilotage Intelligent	7 000 €
Master 2 Écologie Industrielle et Territoriale	7 000 €
Master 2 Mention Langues Étrangères Appliquées, parcours Responsable du Développement International	4 000 €
DCG/DSCG par an	4 500 €
Cycle École d'ingénieurs. Génie Industriel Hybride. 2ème année d'École d'ingénieurs, semestre 3 et semestre 4 entièrement à distance	1 500 €
Cycle École d'ingénieurs. Génie Industriel Hybride. 3ème année d'École d'ingénieurs, à distance et en présentiel, semestre 5 et semestre 6	8 900 €

* sauf tarifs spécifiques

PARTIE B Tarifs Individualisation des parcours

Demande individuelle de financement			
Mise en œuvre des préconisations dans le cadre de l'intégration du stagiaire dans une formation			au prorata du nombre d'UE et/ou de modules à suivre
Accompagnement de mémoire individuel		tarif forfaitaire	500 €
Module collectif de mise à niveau		tarif horaire	entre 10 € et 30 €

PARTIE C Tarifs Formations en Alternance

PARTIE C1 Tarifs contrat de professionnalisation

LE TARIF S' ENTEND: droits d'inscription universitaire inclus

Toute formation en contrat de professionnalisation par heure de formation (sauf IUT Lorient, Troisième année École d'ingénieurs)	13,50 € (négociation possible selon les accords de branches) Tarif des contrats d'apprentissage, à l'exception des formations signalées par * (voir ci-dessous). Négociation possible selon les accords de branches
*Troisième année École d'ingénieurs en contrat de professionnalisation par heure de formation	14,50 € (négociation possible selon les accords de branches)
* Formations en contrat de professionnalisation, par heure de formation : IUT Vannes : *Licence professionnelle Conception de Solutions Décisionnelles IUT Vannes : *Licence professionnelle Développement de Logiciels Innovants et Sécurisés SSI : * Master Ingénierie des Systèmes Complexes, parcours Optimisation de la Production et Pilotage Intelligent SSI : * Master Ingénierie de Conception, parcours Ecologie Industrielle et Territoriale	13,50 € (négociation possible selon les accords de branches)
Toute Licence Professionnelle en contrat de professionnalisation – IUT de Lorient	-6 860 €
Toute Licence Professionnelle en contrat de professionnalisation avec CQPM associé (frais de gestion des dossiers CQPM) – IUT de Lorient	9 360 € Tarif contrat de professionnalisation + 2500 € de frais de gestion CQPM

PARTIE C2 Tarifs contrats en apprentissage

LE TARIF S' ENTEND:

droits d'inscription universitaire inclus

Toute formation en apprentissage :

Les niveaux de prise en Charge (NPEC) de France Compétences mentionnés dans le Référentiel Unique avec l'ensemble des niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage sont appliqués, selon les modalités en vigueur établies par France Compétences.

Pour les employeurs publics, les NPEC de statut "D" correspondant aux valeurs décidées par le ministère du Travail par décret (Décret n° 2019-956 du 13 septembre 2019) en lien avec les recommandations de France compétences seront appliqués.

Dans le cas d'une formation dont les NPEC ne sont pas mentionnés dans le référentiel de France Compétences, le montant forfaitaire annuel établi par France Compétences par niveau de diplôme est appliqué (art D. 6332-80 du code du travail).

Une négociation est possible selon les accords de branches privés et publics.

TARIFS SERVICE FORMATION PROFESSIONNELLE ET ALTERNANCE

PARTIE D Tarifs Formation Professionnelle

Les Diplômes d'Université

Le tarif s'entend droits d'inscription universitaire non inclus

DU Administration territoriale	450 heures	2 200 €
DU Entrée en Formation des Professions de Santé (EFPS)	400 heures	170 €
DU Exploitation et Traitement de données	120 heures	1 500 €
DU Développement Durable et Transition Écologique	210 heures	3 600 € 2600 €
DU Impression 3 D	90 heures	1 800 €

DAEU A et B: Le tarif s'entend droits d'inscription universitaire non inclus.

NB : les droits d'inscription DAEU sont fixés par arrêté du 19/04/2019. Ils s'élèvent à 170 € pour l'année universitaire ~~2020/21~~ 2021/22.

1 module (particuliers et demandeurs d'emploi) incluant l'aide au financement accordée à l'UBS par la Région Bretagne	60 - 66 h	70 €
1 module (avec financement entreprise)	60 - 66 h	170 €

Formations courtes

Formations qualifiantes, séminaires, conférences	tarif horaire par personne ou par groupe	entre 20€ et 80€ selon cahier des charges et plans de formation des entreprises et institutions
--	--	---

TARIFS SERVICE FORMATION PROFESSIONNELLE ET ALTERNANCE

PARTIE D Tarifs " Formation Professionnelle "

Formation des Élus

tarifs par module et par personne	Volume horaire d'un module --- >	3h	6h	12h
	Communes < 2 000 habitants		75 €	170€
Communes entre 2 000 et 10 000 habitants		85 €	190€	380€

	Communes > 10 000 habitants	100 €	220€	440€
Formations à distance				
Le tarif s'entend droits d'inscription universitaire non inclus. Il inclut les frais d'accès à la plateforme d'enseignement à distance et aux services numériques (800€ par année de formation pour toutes les formations) et des frais pédagogiques d'accompagnement.				
Master 1 et Master 2 Histoire, Civilisations, Patrimoine (parcours valorisation)		4 500 € 2000 € par année de Master		
Master 1 et Master 2 Mention Sciences du langage, Parcours Francophonie, Plurilinguisme, Médiation interculturelle		2 000 € par année de Master		
Master 1 et Master 2 Mention Management Sectoriel, parcours Conseil et Médiation en Milieu Éducatif (C2ME)		4 500 € 2000 € par année de Master		
Master 1 et Master 2 Mention Management Sectoriel, parcours Responsable des Établissements Éducatifs (R2E)		4 500 € 2000 € par année de Master		
Masters 1 UFR SSI		3 000 € 2000 €		
Masters 2 UFR SSI		3 000 € 2000 €		
Modules de formation à distance		tarif horaire	de 30 € à 225 € + frais d'accès à la plateforme 800€ par année de formation	

Validation des acquis professionnels	
Validation des acquis professionnels	200 €
Validation des acquis professionnels concernant les personnes bénéficiant du RSA ou assimilé, sur présentation d'un justificatif	50 €
Validation des acquis de l'expérience	
Validation des acquis de l'expérience	2 500 €
Validation des acquis de l'expérience sans accompagnement	1 000 €
Validation des acquis de l'expérience - financement demandeur d'emploi	1 200 €
Validation des acquis de l'expérience prise en charge Fongecif Bretagne	1 200 €
Validation des acquis de l'expérience Personnel UBS (Formation continue du personnel)	200 €
Prestations collectives	
Validation des acquis de l'expérience par stagiaire	selon cahier des charges à partir de 1000€
Validation des acquis professionnels par stagiaire	selon cahier des charges à partir de 1000€
Validation des acquis de l'expérience Master MEEF	
Validation des acquis de l'expérience Master MEEF co-accrédité	1 500 €
Validation des acquis de l'expérience Master MEEF co-accrédité sans financement	700 €
Validation des acquis de l'expérience Master MEEF co-accrédité sans accompagnement	300 €

Les stagiaires relevant de la reprise d'études ne pouvant bénéficier d'un financement devront transmettre tous les documents demandés pour justifier leur situation (situation CPF, relevé de situation CARSAT, attestation sur l'honneur de la situation de non inscription à pôle emploi, attestation de non indemnisation...).
Leur statut de reprise d'études non financés confirmé par le SFPA, ils s'acquitteront des droits d'inscription universitaires et de la CVEC, et pour les formations à distance, des frais d'accès à la plateforme pédagogique et aux services numériques (cf tarifs des prestations UBS).

Composante LLSHS

Le cas du redoublement

Les stagiaires de formation continue des formations ci-après mentionnées s'acquittent lors de leur première inscription d'un montant pédagogique annuel. Ce montant n'est pas demandé en cas de redoublement.

- Master à distance Histoire, Civilisations, Patrimoine (parcours valorisation)
- Master à distance Mention Management Sectoriel, parcours Conseil et Médiation en Milieu Éducatif
- Master à distance Mention Management Sectoriel, parcours Responsable des Établissements Éducatifs
- Master à distance Mention Sciences du Langage, parcours Francophonie, Plurilinguisme, Médiation interculturelle
- Master MEEF Mention 1er degré parcours Professeur des écoles
- Master MEEF Mention 2nd degré parcours Histoire Géographie
- Master MEEF Mention 2nd degré parcours Anglais

Le cas des Lauréats du concours de recrutement des professeurs des écoles

Les stagiaires de formation continue en Master 1 MEEF Professorat des écoles qui auront obtenu leur concours et qui intégreront le Master 2 MEF Mention 1er degré parcours Professeur des écoles n'auront pas à s'acquitter du montant pédagogique annuel.

Aménagement : suivi/accompagnement pédagogique, préconisations spécifiques, soutien suivi de mémoire individualisé, tutorat enseignant

